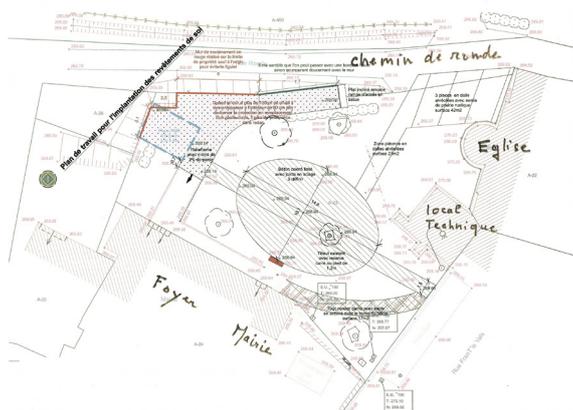




FERRAN INFO N°14

Place aux fêtes !

Suite logique de l'agrandissement et la rénovation de la mairie et du foyer communal, l'aménagement de la place de la mairie a commencé. Elle sera un lieu privilégié de convivialité...



Un premier plan de travail pour un aménagement minéral et végétal qui a débuté...

Eclairage public

Désormais en place, efficace et élégant, il permet de diviser par trois notre consommation d'électricité.



Faites de la musique

L'excellent INEGAL- Rock a animé une soirée festive



Chemin de photos

Ferran participe pour la première fois à cette opération qui anime et valorise nos territoires.

Fête nationale

14 juillet

11h.15 début de la cérémonie
11h.40 inauguration de la Marianne
12h. apéritif offert par la municipalité

13h . repas organisé par le Comité d'animation

A noter

La fête du village aura lieu les 27 et 28 août .

Inscription et transport scolaires

Pour une bonne organisation, il est impératif de se rapprocher de la mairie. Le Département, qui prend en charge le transport scolaire, demandera cette année une petite participation forfaitaire aux parents.

RAPPEL

Tous les travaux (extension, changement d'affectation de tout ou partie d'un bâtiment qui devient habitation, terrasse, piscine....) doivent faire l'objet d'une déclaration à la mairie qui vous renseignera. Certains étant susceptibles d'être taxés, il vaut mieux être en règle avec le fisc.

Les hébergeurs (chambres d'hôtes et gîtes) doivent acquitter une taxe de séjour : renseignements en mairie ou à l'O.T. (office de tourisme) de Fanjeaux.

Entretien des chemins

Il a parfaitement été effectué par la CC.P.L.M pour les voiries et le fauchage relevant de sa compétence. Pour celles qui lui reviennent, le Département est en train de rattraper son retard.

